



Assurance credit refus d'indemnisation complete

Par **Ilorca**, le **25/06/2016** à **09:16**

bonjour j ai souscrit un contrat d'assurance de pret
j ai rempli les questionnaire de santé trop rapidement surement mon assurance ne veut pas m'indemniser correctement
j' ai eu des souciS voici quelques années avec mon épaule gauche qui ne me fait plus souffrir d'ailleurs
Par contre j ai du etre opérer de celle de droite j ai donc fait marcher mon assurance qui refuse de me verser pour ITT en effet pour eux le fait d'avoir omis de signaler le probleme de celle de gauche je ne pourrait prétendre d'avoir une indemnité complete pour celle de droite selon eux il me retiendront 25 % ce qui est abérrant c'est que le sinistre porte sur un organe ou je n'ai jamais eu de sinistre n'y antécédent

merci de votre aide

Par **chaber**, le **25/06/2016** à **09:41**

bonjour

[citation]j ai rempli les questionnaire de santé trop rapidement surement[/citation]très grave erreur qui peut avoir de très lourdes conséquences , surtout en cas de décès

L'assureur aurait pu exclure l'antécédent ou appliquer une surprime.

[citation] pour eux le fait d'avoir omis de signaler le problème de celle de gauche je ne pourrait prétendre d'avoir une indemnité complète pour celle de droite selon eux il me retiendront 25 % ce qui est aberrant c'est que le sinistre porte sur un organe ou je n'ai jamais eu de sinistre n'y antécédent [/citation] L'assureur applique une règle proportionnelle

Il faudrait savoir si l'assureur aurait appliquer une surprime de 25%, chose quasi impossible à connaître